

## Flash-info des Amis de la Bertais-Vassot

Septembre 2021

*Vous trouverez dans ce courrier de rentrée, les détails concernant notre **journée annuelle de méditation** du dimanche 19 septembre, la convocation officielle à notre **Assemblée Générale du 3 octobre**, ainsi que des indications succinctes concernant les premiers rendez-vous du trimestre.*

**A votre attention** : La Bertais étant classé E.R.P, (Etablissement Recevant du Public), nous avons l'obligation légale d'en réserver l'accès aux personnes munies d'un Pass sanitaire et de maintenir les gestes barrières dans nos locaux. Tant que la législation n'aura pas été assouplie, merci de prendre vos dispositions en conséquence lors de vos prochaines venues...

Par ailleurs, sachez que nous tenons à votre disposition des auto-tests antigéniques qui peuvent être utilisés sur place en cas de doute ou de symptômes légers.

### Journée de retraite silencieuse et méditation dimanche 19 septembre

Du fait de la situation sanitaire et depuis l'an dernier, nous avons complètement revu l'organisation de ce « grand classique » de La Bertais, ceci pour minimiser les interactions entre participant(e)s.

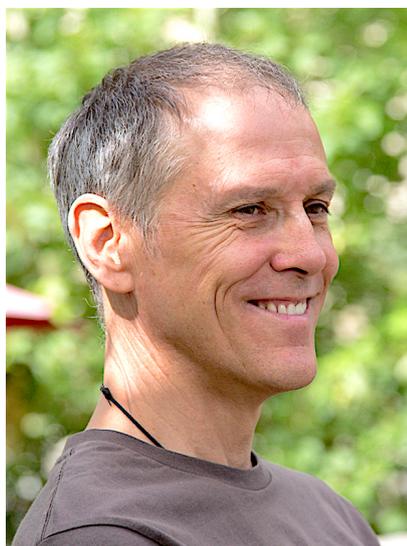
Ainsi cette année encore, il y aura deux groupes de douze méditants (au maximum) qui fonctionneront en alternance de façon indépendante. Chaque retraitant devra s'inscrire à l'un de ces deux groupes et ne pourra participer qu'aux méditations prévues pour son groupe....



Mais comme la date de cet événement est très proche de la parution de cette Lettre, nous vous avons communiqué en avance tous les détails dans un mail qui vous a été adressé dès le vendredi 3 septembre (si vous ne l'avez pas reçu, vérifiez dans vos « indésirables »). Ceci étant, sachez que les informations utiles et la procédure d'inscription sont aussi accessibles à partir de la page d'accueil de notre site : [www.labertais.org](http://www.labertais.org) .

## Week-end des 2 et 3 octobre Spécial « Assemblée Générale »

Cette année, l'Assemblée Générale statutaire de notre association aura lieu, comme annoncé, le **dimanche matin 3 octobre**, et fera suite à un « **après-midi Séva** » le samedi 2 octobre. Ce temps fort de notre vie associative sera l'occasion de nous retrouver autour de Yann et d'Anne-Marie qui, pour la circonstance ont invité un de leurs amis hautevilliens, disciple de longue date d'Arnaud : Christian Faure, auteur du livre « Lumières d'exil ».



Riche d'un parcours professionnel éclectique (instituteur, conseiller en formation continue, responsable ressources humaines, consultant, coach), Christian exerce aujourd'hui comme psychologue.

Après une dizaine d'années de pratique soutenue de la méditation dans le cadre de la M.T. (Méditation transcendantale), ainsi que celle des arts martiaux (aïkido, laïdo), il devient élève d'Arnaud Desjardins en 1989 après l'avoir rencontré à Font d'Izière. Il fréquente Ardenne pendant 9 ans puis Hauteville. Il intègre et partage aujourd'hui dans son accompagnement, l'expérience au

quotidien de cet enseignement issu de l'Advaita vedanta.

Tout récemment, il a publié un ouvrage particulièrement original, « Lumières d'exil ». Inspiré d'une histoire vraie, ce livre retrace, à partir de carnets de voyage imaginaires situés en 1930, l'histoire d'un jeune indien révolutionnaire disciple de Swami Prajñanpad. Alors qu'il était très lié à Swâmiji, le jeune Satyanarain Simha a dû s'exiler en Europe pour échapper à la police indienne et anglaise suite à sa participation active à une échauffourée. Par un concours de circonstances très inhabituel, au cours de cet exil il a été amené à rencontrer successivement trois personnages clefs de l'histoire européenne : Maxime Gorki, Albert Einstein et Sigmund Freud. Durant sa longue expatriation, il a entretenu une correspondance suivie avec Swâmiji qui a donc été tenu régulièrement informé des aventures de son jeune disciple. Les lettres très nombreuses qui ont été échangées dans ces circonstances exceptionnelles n'ont malheureusement pas été conservées.

Mais, en fin connaisseur de l'enseignement de Swâmiji et pour notre plus grand plaisir, Christian s'est « amusé » à imaginer les notes de voyage que Satyanarain a pu faire à Swâmiji. A défaut d'une vérité historique, ces carnets imaginaires sont donc une façon particulièrement originale et stimulante de revisiter les fondements de l'Enseignement, puisque notre héros est tour à tour appelé à « plaider la cause » de Swâmiji en face du principal théoricien officiel du marxisme, du plus grand physicien du XXème siècle et du père de la psychanalyse !

Au cours de son intervention, Christian évoquera donc à la fois le contenu de son livre, mais aussi et surtout le cheminement personnel dont son écriture a été le support, ainsi, plus généralement, que son expérience et sa vision actuelle de la voie d'Arnaud.

Une dédicace de l'ouvrage sera organisée en fin d'intervention...

Étant donné le contexte actuel, nous avons été amenés à prendre une série de mesures pour assurer la sécurité sanitaire de notre événement (cf. paragraphe suivant).

Voici déjà le programme de ces deux jours :

**Samedi 2 octobre:** après-midi « service de l'ashram » (voir rubrique suivante)

**Dimanche 3 octobre, valant Convocation officielle à l'Assemblée Générale**

9h45 : Accueil des participants et signature du registre des présents

10h : Assemblée Générale statutaire (ordre du jour)

- 1) *Rapport moral de la Présidente*
- 2) *Rapport financier du Trésorier*
- 3) *Renouvellement du Conseil d'administration*
- 4) *Questions diverses*

11h45 : Intervention de Yann et Anne-Marie (présentation de l'état d'esprit et des activités de l'année)

13h : Repas (pique-nique apporté par les participants)

14h30 : Rencontre avec Christian Faure (réservée aux personnes présentes le matin)

16h30 : thé convivial (si le temps permet de le prendre dehors)

17h15 : fin des activités

### **Dispositions particulières liées à la pandémie de Covid-19:**

- *Outre l'obligation légale de disposer d'un Pass sanitaire comme expliqué à la première page, le nombre maximal de personnes qui pourront être simultanément présentes dans la grande-salle sera limité à 35. De ce fait et comme l'an dernier nous prévoyons de retransmettre en visio-conférence les interventions de la matinée pour les personnes qui, du fait de ce quota, ne pourront pas accéder à la salle ou qui, du fait de la pandémie, choisiront de ne pas participer physiquement à cette AG.*
- *Le port du masque sera de rigueur dans la maison y compris pendant les réunions dans la grande salle (sauf pour les intervenants qui pourront montrer leur visage, mais en restant à bonne distance de l'auditoire).*
- *Il n'y aura pas de repas préparé et servi sur place, chacun étant invité à venir avec son propre pique-nique. Si le temps le permet, le repas sera pris à l'extérieur de façon à respecter les mesures de distanciation sociale. S'il pleut, les participants devront se répartir pour partie dans la cuisine et le salon et pour partie dans leurs propres voitures.*
- *Le thé sera servi dehors ou sera annulé (en cas de mauvais temps)*
- *Ces dispositions s'appliqueront aussi durant l'après-midi « séva » de la veille (nombre limité de participants, port du masque dans la maison, thé pris dehors ou annulé...).*

### **Participation financière:**

- *La participation à la journée d'Assemblée Générale n'est pas tarifée. Pour couvrir les frais engagés (location du matériel de retransmission vidéo, défraiement de nos invités et thé du dimanche ...), chacun sera invité à faire **une donation** (sur place ou en ligne) qui contribuera au maintien de la "bonne santé" financière de notre association.*

### **Inscription:**

Dans tous les cas, pour participer à cette assemblée générale, il vous est demandé de vous inscrire de préférence en ligne, car c'est le moyen le plus simple pour nous de gérer le quota de participants. Pour cela utilisez soit le lien présent sur la page d'accueil de notre site, soit directement celui présent ci-contre.

<https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-la-bertais-vassot/evenements/we-assemblee-generale-des-2-et-3-octobre-2021>

A noter que cette démarche est *entièrement gratuite* et ne nécessite pas que vous fournissiez un numéro de carte bleue (sauf si vous choisissez de faire en plus une donation en ligne). En cas d'impossibilité à utiliser ce moyen, merci de téléphoner à Joël Caillier (06 75 05 96 46), de préférence entre 9h et 11h les jours ouvrables. Il saisira pour vous votre inscription sur HelloAsso à partir des informations orales que vous lui fournirez. De même, en cas de désistement, pensez à prévenir Joël au plus vite, de façon à ce qu'il puisse proposer votre place à une tierce personne en liste d'attente.

Ceux et celles qui choisiront de suivre les réunions du matin chez eux par visio-conférence recevront le moment venu les instructions de connexion (il suffit de disposer d'un ordinateur ou d'une tablette ou d'un smartphone, voire d'un simple téléphone si on veut juste suivre l'audio). Ils auront la possibilité

de participer à un test de connexion la veille de façon à ce qu'ils puissent se familiariser avec l'utilisation du logiciel Zoom que nous emploierons à cette occasion. Ils devront s'engager à faire en sorte que la retransmission vidéo ne soit pas regardée par des personnes de leur entourage qui ne seraient pas elles-mêmes membres de La Bertais, cela de façon à préserver le caractère privé de cet évènement. Dans le même esprit, il ne sera pas possible de visionner cette AG autrement qu'en direct, c'est-à-dire en même temps qu'elle aura lieu à La Bertais. Si vous n'êtes pas disponible ce dimanche matin 3 octobre, vous ne pourrez donc pas « assister en différé » à l'AG.

Par ailleurs, du fait du caractère intime de la rencontre de l'après-midi autour de Christian, et pour s'harmoniser avec l'état d'esprit propre à Hauteville, il n'y aura pas de retransmission vidéo de cette réunion. Ceci étant et comme à l'habitude, l'ensemble de la journée fera l'objet d'un compte rendu écrit qui sera adressé sous forme de Lettre à toutes les personnes concernées (anciens membres de l'association et futurs membres) accompagnée du traditionnel appel de cotisation pour la saison 2021-2022.

Un dernier point : les membres amis qui ne peuvent ou ne veulent pas participer à l'AG en présentiel sont invités à retourner la procuration jointe à ce courrier de façon à être malgré tout associés au vote des rapports moral et financier ainsi qu'à l'élection du nouveau C.A. Cela concerne aussi les membres amis qui suivront l'AG en visio-conférence, car comme nos statuts actuels ne permettent pas de comptabiliser les voix exprimées « à distance », ils ne pourront participer au vote que par le biais de cette même procuration.

C'est pour la seconde fois un pari un peu « audacieux » pour nous que d'organiser ainsi cette AG sous ces deux modes (présentiel et retransmission vidéo). Nous espérons que cela se passera encore mieux que l'an passé et que chacun appréciera l'initiative qui vise bien évidemment à permettre à notre vie associative de se poursuivre sans pour autant exposer nos membres à un risque sanitaire déraisonnable...

## Après-midi “service de l'ashram” : 2 et 23 octobre

Des après-midi de “ménage, jardinage, bricolage...”, occasions privilégiées de se retrouver de façon informelle pour préparer collectivement la Maison aux activités du dimanche, auront lieu, dans les conditions (presque) habituelles :

- le samedi 2 octobre de 14h15 à 18h15 (*préparation de la journée d'Assemblée générale*).
- le samedi 23 octobre de 14h15 à 18h15 (*préparation de la première journée GSMP*).

Nous limiterons à une quinzaine le nombre de personnes accueillies en même temps dans la maison (port du masque en intérieur). Un dîner simplifié sera servi sur place le samedi soir aux personnes qui demanderont à être hébergées en vue d'assister à l'AG du lendemain (3 octobre) ou au GSMP (24 octobre).

Le programme de l'après-midi du 2 octobre s'établira ainsi :

- 14h15 : accueil des participants
- 14h30 : méditation introductive
- 14h45 : répartition des tâches et séva
- 17h15 : thé convivial
- 18h00 : brève méditation collective de conclusion
- 18h15 : fin des activités collectives

### **Inscription:**

Comme pour l'Assemblée Générale, pour participer à tout ou partie de cet après-midi « séva », il vous est demandé de vous inscrire de préférence en ligne, car c'est le moyen le plus simple pour nous de gérer le quota de participants. Pour cela utilisez soit le lien présent sur la page d'accueil de notre site, soit directement celui présent ci-contre.

<https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-la-bertais-vassot/evenements/we-assemblee-generale-des-2-et-3-octobre-2021>

En cas d'impossibilité à utiliser ce moyen, merci de vous reporter aux indications explicitées précédemment au sujet de l'AG.

NB : Le programme du samedi 23 octobre se déroulera dans des conditions semblables de 14h15 à 18h15. *Les détails sur cet après-midi et les suivants (toutes les veilles de GSMP) seront donnés lors de l'AG et dans le compte rendu de celle-ci.*

## Aperçu des autres rendez-vous du trimestre

(les détails sur toutes les activités de la saison seront donnés à l'AG)

- **Prochains séjours résidentiels de travail individuel** (lying et/ou entretien) :
  - Du lundi 25 octobre au samedi 6 novembre :
  - Du lundi 27 décembre au samedi 8 janvier 2022:

*Les inscriptions à ces séjours se font directement par téléphone auprès de Paul Payre au 06 41 66 67 59, du lundi au vendredi de 16h à 18h. (En cas d'absence, laissez un message sur le répondeur en indiquant la raison précise de votre appel et les moments où Paul peut vous joindre en retour).*

*Les autres dates de l'année seront annoncées le jour de l'AG et publiées dans le compte rendu qui suivra (ainsi que sur le site).*

- **Reprise des cours hebdomadaires de Yoga à La Bertais** avec Yann :
  - Le mercredi soir : de 18h40-19h40, cours tout niveau, **à partir du 22 septembre** (nombre de participants limité à 16 personnes). Information complémentaire et inscription directement auprès de Yann au 02 99 55 02 25
- **Groupe de soutien à la mise en pratique** :
  - Dimanche 24 octobre (9h45-18h) : première rencontre GSMP avec Yann et Anne-Marie.
  - Les autres dates de la saison : 12 décembre ; 23 janvier ; 13 mars ; 1er mai ; 19 juin.

Pour tenir compte de la situation sanitaire et minimiser le nombre de personnes présentes en même temps à La Bertais, nous avons prévu d'une part de limiter strictement à 16 personnes le nombre maximal de participants à chacun des deux groupes, (soit 8 personnes au plus dans chacun des quatre sous-groupes). Et d'autre part nous allons reconduire l'organisation adoptée en fin de saison dernière pour le déroulement de cette activité de façon à ce que les deux groupes ne se rencontrent pas dans les locaux. Ainsi, l'un des deux groupes sera « du matin » et l'autre « de l'après-midi », cela en alternance au fil des 6 rencontres. Il n'y aura donc pas de regroupement général en début et en fin de journée et nous ferons en sorte que les personnes du premier groupe quittent La Bertais avant le début des réunions du second groupe. De la sorte chaque participant ne croisera brièvement au plus que 16 personnes dans la journée et ne sera en interaction longue qu'avec au plus huit personnes. Dans ces conditions, le port du masque sera de rigueur dans la maison mais facultatif durant le temps de travail en sous-groupe. Bien entendu, si la situation sanitaire s'améliore dans les prochains mois, nous reviendrons alors à l'organisation antérieure *impliquant la présence de chacun toute la journée*. Merci de garder ceci présent à l'esprit et en conséquence de ne pas prendre d'obligations autres sur les demi-journées « libres », qui cesseront éventuellement de l'être en cours de saison.

Nous détaillerons davantage cette nouvelle organisation oralement lors de l'AG. D'ici là, nous allons demander aux participants de l'an passé de confirmer ou non leur participation pour cette nouvelle saison et à l'issue de cette consultation des « anciens » nous indiquerons le nombre de places disponibles dans chaque sous-groupe le jour de l'AG.

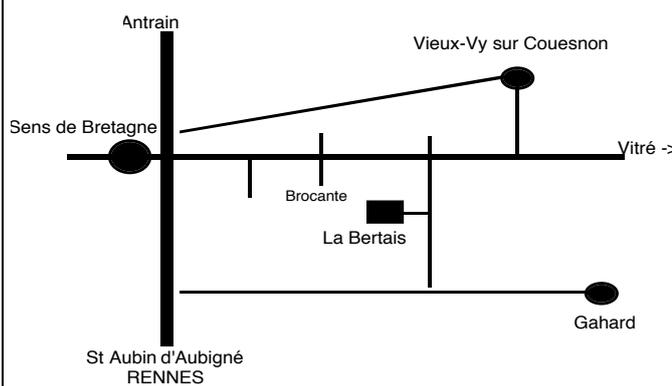
- **Samedis « séva »** :
  - Samedi 23 octobre (14h15-18h15) : cf. plus haut, rubrique « Après-midi, service de l'ashram ».
  - Les autres dates de la saison : 11 décembre ; 22 janvier ; 12 mars ; 30 avril ; 18 juin.

*Pour mémoire, rappelons que les activités des samedis après-midi sont ouvertes à tous les adhérents de l'association alors que celles des dimanches sont réservées aux personnes ayant choisi le statut de " membre ami ". Étant donné qu'il y aura à chaque fois un quota de participants à respecter, les inscriptions se feront*

préférentiellement en ligne, (ouverture après l'AG). Attention, concernant l'activité du dimanche (GSMP) les personnes nouvelles doivent d'abord avoir un contact direct ou à défaut par téléphone avec Yann ou Anne-Marie : 02 99 55 02 25 avant de pouvoir s'y inscrire.

### Itinéraire d'accès à La Bertais

De Rennes, prendre la rocade nord jusqu'à la sortie **Betton**. Suivre la voie express qui passe à hauteur de **Betton** (désormais dévié) et poursuivre en direction de **St Aubin d'Aubigné** (désormais dévié). Poursuivre en direction de **Sens de Bretagne**, situé à 30 km de Rennes. À la hauteur du carrefour pour **Sens**, prendre à droite la direction de **Vitré** et de **LA 84-CAEN**. Faire environ 1km, dépasser l'intersection indiquant sur la droite une **brocante**, et tourner à droite à l'intersection suivante. Ensuite, à 200m, prendre de nouveau la première route sur la droite, au panneau indiquant : "La Bertais".



L'adresse postale de notre association :  
 Les Amis de La Bertais-Vassot, 2 La Bertais, 35490 Vieux-Vy-sur-Couesnon  
 Pour réserver un séjour : **06 41 66 67 59** (du lundi au vendredi entre 10h et 18h)  
 Dans les autres cas, pour joindre l'association, utilisez le n° fixe de La Bertais : **02 99 39 59 21**

## Procuration à utiliser par les membres « Amis » absents physiquement lors de l'AG du 3 octobre

Si, étant adhérent de l'Association en qualité de "**Membre ami**" (les "Membres sympathisants" ne sont donc pas concernés), vous ne pouvez être physiquement présent(e) à cette Assemblée Générale, découpez ou recopiez le pouvoir ci-dessous, remplissez-le et donnez-le à une personne de votre choix, elle-même Membre **ami**, pour qu'elle vous y représente. Vous pouvez aussi renvoyer ce bon pour pouvoir à la Présidente qui se chargera de vous trouver un(e) représentant(e) parmi les membres du CA.

\* Nous vous rappelons que, selon nos statuts, "*seuls les Membres amis possèdent une voix délibérative lors des assemblées générales*". Par ailleurs, veuillez aussi tenir compte du fait que, toujours selon nos statuts, "*chaque membre ne peut être porteur que de 3 pouvoirs au plus*".

\*\*\*\*\*

**Procuration (réservée aux membres "amis") à renvoyer signée à**  
 Mme Thérèse GARANCHER-GAUTIER,  
 6 avenue de l'Europe, apt 08 35340 LIFFRE

Je soussigné(e) ....., en ma qualité de "Membre ami" de l'association "Les Amis de La Bertais-Vassot", donne, au porteur de la présente, tout pouvoir pour me représenter à l'Assemblée Générale du 3 octobre 2021.

*Date et Signature (précédé de la mention manuscrite "Bon pour Pouvoir")*